

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois. 22.00, 6 mois. 40.00, 1 an. 76.00
	France et Belgique.....	» 23.00, » 43.00, » 80.00
	Etranger: Tarif A.....	» 35.00, » 70.00, » 140.00
	Tarif B.....	» 50.00, » 100.00, » 200.00

ANNONCES.....
 REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1900. Inter. 6.
 TOURCOING..... 33, rue Carvet, Tél. 67.
 LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
 PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

Cheques
 postaux
 87 Lille

ESSAYEZ
 la machine
 12 000 SIX
Peugeot
 impossible 11 C.V.
 DISPONIBLE DE SUITE
VENANT
 90, Grande-Rue, 90
ROUBAIX
 (Téléphone 14.84)

BILLET PARISIEN

Rentrée parlementaire

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 13 JANVIER (MINUIT).
 Il semble que la rentrée parlementaire qui a lieu demain ne doive nous réserver aucune surprise. La première séance sera consacrée, à la Chambre, au renouvellement du bureau. Il est probable que M. Fernand Bouisson, président sortant, sera réélu sans concurrent; quant aux vice-présidents, on s'attend également à la réélection des anciens titulaires.

La Chambre n'abordera les travaux de la session que mercredi. Session fort chargée où, sans compter l'achèvement de la discussion budgétaire qui peut absorber un grand nombre de séances, il faudra expédier plusieurs affaires d'intérêt général. Le projet gouvernemental d'outillage national, le projet sur le renouvellement des baux commerciaux, le projet sur le régime des pétroles devront être examinés sans retard par nos députés. Et ces débats, pour être importants, n'en céderont pas moins la place, le cas échéant, aux discussions qui auront lieu sur les grandes assises diplomatiques de La Haye, Genève ou Londres et sur les Assurances sociales.

L'ouvrage ne manquera donc pas, mais il dépendra de la Chambre qu'il soit accompli dans des conditions de bonne exécution et de rapidité. Que l'opposition cesse le jeu facile de l'obstruction et le travail parlementaire sera bien vite expédié. Qu'au contraire les partis révolutionnaires multiplient les manœuvres d'obstruction et la Chambre piétinera, risquant de laisser en suspens les questions pour lesquelles le public réclame des solutions urgentes. Ce minimum de discipline ne sera assuré qu'autant que les partis de gauche renonceraient à l'espoir de réinstaller le Cartel au pouvoir. S'ils croient, en effet, que la Chambre actuelle tolérera un cabinet cartelliste, ils peuvent être tentés de précipiter son avènement.

Mais cet espoir que M. Daladier semble n'avoir pas abandonné, si l'on en juge par un discours qu'il a prononcé hier, dépend en définitive de la décision que va prendre le Congrès national du parti socialiste. Si nos internationalistes se prononcent, comme tout le fait prévoir, contre la participation ministérielle, il n'est plus possible d'envisager une combinaison cartelliste, car les radicaux, instruits par l'exemple, savent que la politique de soutien pratiquée par les socialistes n'est qu'une duperie pour leurs alliés.

Nous qu'il soit possible d'espérer que le parti radical sortira de l'opposition, il n'est pas déraisonnable de penser qu'il suivra au cours de la session qui s'ouvre demain les conseils relativement modérés de MM. Herriot et Chautemps, plutôt que ceux de M. Daladier.

LES DÉCOUVERTES



Le professeur G. Bertrand vient d'annoncer qu'il a découvert, avec M. Mokrouz, des petites quantités de nickel et de cobalt dans le sol et dans les plantes. Chez celles-ci, les deux métaux sont inégalement répartis dans les organes: ce sont les feuilles et ensuite les graines qui en renferment le plus.

Notre photo montre le professeur GABRIEL BERTRAND, né à Paris en 1867, chef du service de chimie biologique à l'Institut Pasteur et professeur à la Faculté des sciences de Paris.

LES PROCHAINES TENTATIVES DE COSTES ET CODOS

Inters. 13 janvier. — Plusieurs journaux ayant donné des renseignements erronés sur les prochaines tentatives de records que doivent effectuer les aviateurs Costes et Codos, ces derniers ont précisé qu'ils comptent s'attaquer aux records ci-après: 1° avec 500 kilos de charge, record de durée, record de vitesse, record de distance, et plus grand vitesse sur 5.000 kilomètres; 2° avec 1.000 kilos de charge, record de durée, record de vitesse et record de distance. Six de ces records sont actuellement détenus par l'Allemagne.

Demain matin, à 8 h., Costes et Codos prendront le départ pour s'attaquer aux records avec 500 kilos de charge.

DEUX VAN DYCK SONT VOLÉS AU MUSÉE D'AIX-EN-PROVENCE

Aix-en-Provence, 13 janvier. — Deux petits tableaux du peintre Van Dyck et une toile de l'école flamande, d'une valeur de 100.000 francs, ont été volés au musée d'Aix-en-Provence. Un visiteur sur qui pèsent des soupçons, est activement recherché.

LETTRÉ DE BRUXELLES

Après les noces de la princesse Marie-José

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 13 janvier 1930.

Dans le programme fastueux des fêtes qui se sont déroulées à Rome, il y a eu naturellement quelques incidents, dont s'occupe l'opinion publique. Le principal est certainement celui qui a trait à la présence du prince Ruprecht de Bavière aux fêtes nuptiales. Plusieurs journaux en ont parlé en termes assez vifs. Il est évident que pour parader au mariage d'une princesse belge un prince allemand qui mirent notre pays à feu et à sang, avant quelque chose de choquant. On sait aujourd'hui que le prince Ruprecht a été l'invité et l'hôte de la Cour d'Italie et que le roi Albert a refusé d'assister à la grande revue des troupes italiennes parce que le prince allemand se trouvait à la tribune d'honneur.

Il y a aussi la question du complot antifasciste contre la Famille royale. Deux camps divisent à ce propos l'opinion publique. Il y a ceux des Belges qui sont convaincus que ce complot a été tramé en France et en Belgique par des agents provocateurs à la solde du Gouvernement italien, afin de fournir à M. Mussolini le moyen de refuser la grâce de condamnés politiques que la princesse Marie-José leur aurait demandé. Il y a le camp des Belges qui sont convaincus que de nombreux exilés antifascistes étaient décidés à faire un coup pour se venger et de la Famille royale d'Italie et de M. Mussolini et qu'ils n'auraient pas hésité à faire sauter le train royal italien en route vers Rome si la justice belge et française n'avait pas évité et empêché l'attentat.

Naturellement, suivant la passion politique qui agite les tenants de l'une ou l'autre thèse, les révélations les plus romanesques sont faites à leur profit. Pendant ce temps, en France comme en Belgique, la justice s'efforce de faire la lumière dans ces aventures, où l'on implique les ambassadeurs, les juges d'instruction, les ministres, les familles royales, les jeunes époux, le Pape même. Alexandre Dumas aurait rugi de joie en présence d'une telle matière. Ouï est la vérité? Je ne suis pas dans le secret des dieux. Mais ce qui se dit, c'est que le Roi, en rentrant hier de Rome et se trouvant de nouveau devant des forces policières considérables, mobilisées pour le protéger, ainsi que sa famille, contre les antifascistes, n'a pas caché son ennui devant des précautions qui ont surtout nu à aux centaines de Bruxellois accourus à une heure matinale pour le voir et l'acclamer et qui se sont heurtés à des barrières impénétrables.

Voici une note plus émouvante. On rapporte que le cardinal Maffi, qui procéda à la bénédiction nuptiale, rappela dans le discours qu'il prononça devant les jeunes époux, que le cardinal Mercier avait, après l'armistice, présenté le mariage de la princesse Marie-José avec l'héritier du trône d'Italie. Le grand archevêque de Malines lui en avait parlé et, à l'avance, avait prié le cardinal Maffi d'être son interprète auprès des jeunes princes pour leur transmettre les vœux qu'il faisait pour leur bonheur.

Ainsi du fond de sa tombe, celui qui fut au-delà de toute expression un grand patriote, a participé à ces noces dont le retentissement est mondial. Même mort, sa pensée a encore été présente dans cet événement considérable que son génie avait prévu et que ses prières ont certes béni. La révélation du cardinal Maffi donne au mariage des futurs souverains de l'Italie une nouvelle certitude qu'il est dans le cycle des faits dont la Belgique, l'Italie, l'Europe, la civilisation peuvent tout espérer.

L'ÉPAVE DE L'«EDGAR-QUINET»

Oran, 13 janvier. — L'ingénieur hydrographe Marti a situé sur la carte la position exacte de l'épave du croiseur «Edgar-Quinet». Il a constaté que le bateau n'avait pas encaissé de place depuis la cassure.

L'ingénieur en chef des constructions navales Cretin arrivera à Oran demain, venant de Paris. Il étudiera sur place les possibilités de récupérer le matériel du croiseur.

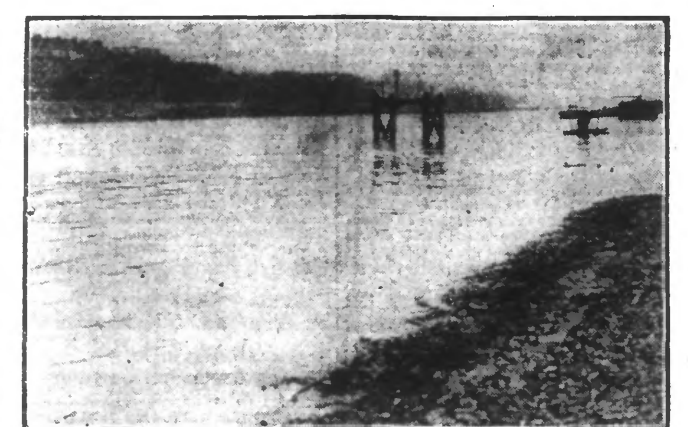
La commission d'enquête a siégé toute la journée à la défense mobile.

LE ROI DES TIREURS VOLAIT A LA TIRE



PIERRE DAMBIES
 âgé de 58 ans, demeurant à Paris, 11, rue d'Hauteville, qui jadis exerçait sur les places publiques des grandes villes de provinces le métier de prestidigitateur, vient d'être arrêté. Profitant de son adresse, il substituait la montre, la chaîne ou le portefeuille des voyageurs qui débarquaient dans les gares parisiennes.

La Seine commence à déborder



Les pluies récentes ont fait déborder la Seine; les quais sont en partie submergés. Près du pont d'Amiens, les berges sont envahies par l'eau, ainsi qu'en témoigne notre photo. (W.W.P.)

LES NÉGOCIATIONS DE LA HAYE

La Haye, 13 janvier. — La Commission des réparations allemandes, limitée aux puissances crancières, s'est réunie lundi matin, au Binnenhof.

Il paraît matériellement impossible qu'on en finisse sur ces points essentiels et délicats aujourd'hui, c'est-à-dire avant la suspension des pourparlers que va occasionner le voyage à Paris du président du Conseil français.

En ce qui concerne le moratoire, les experts s'emploient activement à parfaire des textes. On se trouve encore aujourd'hui en présence de deux interprétations possibles: ou bien report à un an, ou bien report à deux ans; mais il reste établi qu'on ne pourra pas accorder un nouveau moratoire si le premier n'est pas totalement liquidé.

Sur la question des paiements des annuités moratoires, les puissances crancières n'envisagent pas de difficultés sérieuses.

La question de la mobilisation de la dette est plus inquiétante. Le texte d'un contrat de prêt a été adopté ce matin par les puissances crancières. Au cours de la séance plénière, à la demande notamment de la délégation française et après une heureuse intervention de M. Edouard, les experts ont apporté une modification qui a son importance au statut de la Banque internationale. En demandant cette modification, M. Chéron a entendu tenir compte du dernier débat qui s'est produit sur la question à la Chambre des députés. Il s'agissait de dépôts de fonds et de retraits. Rien n'avait été prévu. M. Chéron a souligné les dangers de cette lacune. Il a proposé, et cela a été agréé unanimement, — le Comité de la Banque ayant encore à se prononcer sur ce dernier ressort — qu'en ce qui concerne les retraits de fonds, on ajoute la formule: «Sauf stipulations contraires».

La question des sanctions

Les formules des juristes français et allemands dans la question des sanctions semblent s'être, au cours de la matinée, sensiblement rapprochées. M. Tardieu espère pouvoir emporter ce soir, à Paris, un texte qui lui permettrait de saisir, mardi matin, le Conseil des ministres. Il va de soi que ce texte ne sera pas encore livré à la publicité ce soir, puisque le Conseil des ministres français aura d'abord à se prononcer sur ce point, et encore le dit texte devra-t-il, par la suite, être soumis à l'adhésion des autres puissances intéressées, la France et l'Allemagne en ayant seules assumé l'élaboration.

L'organisation de la Banque internationale des paiements

Une réunion préparatoire à la première séance du Comité de la Banque internationale a eu lieu hier, chez M. Moreau.

La réunion, après avoir promis d'élaborer le programme de travail et décidé, en principe, que la première séance s'occuperait du contrat de trust, a examiné les conditions dans lesquelles serait souscrit le capital de la Banque.

Il a été reconnu que toutes les Banques d'émission intéressées à la souscription du capital initial ont déjà donné leur accord de principe.

M. Reynolds a également annoncé, au nom des banques américaines, leur désir de souscrire au capital en question.

On croit savoir que, seule la Reichsbank et son président ont, jusque maintenant, refusé leur réponse.

La session du Conseil de la Société des Nations

La 63^e session du conseil de la S. D. N. a été inaugurée, lundi matin, sous la présidence de M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, qui a, en premier lieu, prononcé l'éloge funèbre du docteur Stresemann.

Ce grand patriote allemand, a-t-il dit, poursuivant infatigablement, au cours de sa longue carrière politique, le bien de son pays, a compris, grâce à sa profonde intelligence et à son sens politique remarquable, que le bien de la patrie doit reposer sur la solidarité et le bien de la collectivité des peuples.

Avant de mourir, il a eu la satisfaction de voir s'affirmer en maintes circonstances la politique d'entente et de coopération internationales, dont il était un des défenseurs les plus convaincus. Son nom vivra dans l'histoire et restera attaché aux événements les plus importants de ces dernières années, événements annonçant une ère de confiance mutuelle et de paix durable entre les nations.

La mort de M. Stresemann est une grande perte pour l'Allemagne et pour la S. D. N. La consolation qui nous reste est notre certitude profonde que l'œuvre entreprise avec sa collaboration lui survivra. Qu'il me soit permis de consacrer à la mémoire du docteur Stresemann encore quelques mots, en ma qualité de représentant de la Pologne, de ce que mon pays exprime sa profonde conviction que, malgré les divergences de vues qui se sont manifestées entre nous sur telle ou telle autre question particulière, nous étions, Stresemann et moi, tous les deux unis par le même sentiment de la nécessité d'une bonne entente polono-allemande, pour assurer la paix en Europe et pour faciliter l'œuvre de la S. D. N. dans tous les domaines de la vie internationale.

Le représentant de l'Allemagne, M. Von Schubert, a répondu en présentant d'abord au conseil les regrets du docteur Curtius, empêché de participer à la session du conseil. Les deux représentants de l'Allemagne ont été par le président Zaleski à la mémoire du docteur Stresemann sera accueilli avec reconnaissance par le gouvernement et l'opinion publique allemande. Il a rappelé enfin la contribution apportée par l'ancien ministre des affaires étrangères à la consolidation de la paix.

Le conseil abordant ensuite son ordre du jour, a approuvé une proposition de M. Henderson, tendant à la nomination d'un comité chargé de rechercher les moyens d'accélérer les ratifications par certains Etats qui apportent des retards excessifs à la ratification des conventions internationales. Le conseil s'est ensuite ajourné à 17 heures.

M. Grandi proteste contre les mesures de police prises pour le garder

Interviewé par un représentant de la presse, M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie et chef de la délégation italienne au conseil de la S. D. N., ne s'est nullement déclaré satisfait des mesures de sécurité prises à son égard. «Je ne suis pas un prisonnier, a-t-il dit, et j'entends pouvoir agir et circuler à Genève et sans avoir continuellement à mes trousses des agents de police».

Un Suisse voulait manifester contre le prix élevé du radium

L'agence télégraphique suisse signale que lundi matin, un peu avant l'ouverture de la session du conseil de la S. D. N., la police a arrêté un jeune Zurichois, Paul Straub, domicilié à Winterthur, venu spécialement à Genève pour créer un incident au cours de la réunion du conseil. Straub, qui était muni d'un pistolet, aurait tiré un coup à blanc s'il avait pu pénétrer jusque dans la salle des délibérations, parce que, a-t-il dit, il voulait attirer l'attention de la S. D. N. sur le cas d'un de ses parents atteint du cancer et amener ainsi la S. D. N. à prendre les mesures nécessaires pour qu'il soit possible d'obtenir du radium à un prix moins élevé qu'actuellement.

Immédiatement examiné par des médecins et reconnu absolument normal, Straub sera reconduit à Winterthur et placé sous surveillance.

La police a également gardé à sa disposition un avocat italien, antifasciste, ancien maire de la commune de Cugno, près de Gènes, actuellement domicilié à Paris, et qui, ne pouvant justifier de sa présence à Genève, sera renvoyé sur Paris.

Un don de 25.000 dollars à la Société des Nations

Dans une séance privée le Conseil a décidé d'accepter le don de 25.000 dollars, offert par la fondation Woodrow Wilson à la S. D. N. Il a chargé le Secrétaire général d'exprimer ses remerciements et sa gratitude pour ce don qui constitue une nouvelle preuve tangible de bienveillance de la part d'amis de la S. D. N.

L'assassin de M. Bayle devant la Cour d'assises de la Seine

Paris, 13 janvier. — Philippouet, représentant de commerce, a comparu aujourd'hui devant les jurés de la Seine. C'est lui qui, le 10 septembre dernier, en plein Palais de Justice, assassinait M. Edmond Bayle, chef de l'identité judiciaire.

Celui-ci montait l'escalier qui mène à son laboratoire. On l'appelle: il se retourne, essuie trois coups de feu et tombe mort.

Avant remis son pistolet dans sa poche, le quidam s'en va tranquillement. Deux gardes l'ont vu et suspecté, le suivent et, boulevard du Palais, l'arrêtent.

Philippouet, aux prises avec son propriétaire, ne pardonnait pas à M. Bayle une expertise qui lui coûtait le procès en appel.

Il ne le lui pardonne pas encore; il ne le lui pardonnera jamais. Il se fait gloire de son crime; il revendique l'intention de donner la mort, la préméditation, le guet-apens. Au regard du Code pénal, il est ravi de ce qu'il a fait: «Je suis un justicier», dit-il.

L'audience est ouverte à 2 heures de l'après-midi. L'inculpé regarde le public d'un air hautain. M. le conseiller Devise conduit l'interrogatoire.

Après votre service militaire, vous avez été employé, dit-il, dans une maison de commerce, à Villeurbanne. M. Brun, administrateur, a dit que vous étiez un homme orgueilleux, d'un caractère difficile. M. Fougère a exprimé la même opinion, rendant par ailleurs hommage à votre activité et à votre honnêteté. Enfin, un des fils de M. Fougère a dit de vous: «J'ai toujours pensé qu'il a tué par orgueil».

On en arrive au drame. M. Devise expose les deux thèses: celle du propriétaire, M. Dichamp, et celle de l'accusé, qui affirme que les chiffres portés sur l'acte conclu le 9 décembre entre M. Dichamp et lui avaient été maquillés.

Une fois entré dans l'appartement, vous ne savez pas, vous ne cherchez pas à savoir si vous devez 12.000 francs ou trente mille francs à M. Dichamp. Non, vous ne pouvez qu'à une chose: discuter le prix du bail déjà établi.

Un peu embarrassé, Philippouet tente de réprouver, puis il trouve cette explication: — Evidemment, il fallait d'abord que j'entre dans l'appartement. Vous savez bien comme la crise des loyers était grave, comme les propriétaires spéculaient sur les prix.

(Mouvements.) — Quoi qu'il en soit, reprend M. Devise, vous êtes sommé d'avoir à payer une somme de 12.000 francs à M. Dichamp. Qu'est-ce que vous faites à ce moment-là? Vous déposez une plainte contre M. Dichamp en spéculation illicite sur les loyers. Le Parquet ne vous suit pas. Aussitôt, vous vous constituez partie civile.

— J'avais demandé, dit l'accusé, que l'on m'ennuie un expert. Je donnai le nom de M. Exyle. Le juge désigna M. Vigneron qui fit un rapport concluant formellement à une surcharge de chiffres après grattage.

— Par la suite, dit le président, on nomma M. Bayle pour une contre-expertise. M. Bayle ne vous aviez-vous-même demandé quand on désigna M. Vigneron.

— C'est exact, M. le Président, répond l'accusé, mais à cette époque-là je ne connaissais pas M. Bayle. (Sensation.)

Après une courte suspension d'audience, l'accusé a la parole pour exposer le récit de son acte. D'une voix émue, saccadée, qui tremble un peu, il raconte la scène que nous avons déjà relatée.

S'adressant à Philippouet, le président Devise lui dit: — Voyons, posons le débat. Envisageons trois hypothèses. Première: ou bien M. Bayle a été malhonnête. Mais avez-vous le droit de le tuer?

— Les jurés apprécieront.

— Mais ce n'est pas une réponse, observe le président.

— J'ai estimé, reprend Philippouet, qu'il était de mon devoir de créer un scandale. Je n'ai pas pu résister à tuer.

— Deuxième hypothèse, continue M. Devise: ou bien M. Bayle est resté l'honnête homme que l'on sait et il s'est trompé.

— Il ne pouvait pas se tromper! s'écrie l'accusé.

— Troisième hypothèse, poursuit M. Devise: M. Bayle ne s'est pas trompé et alors comment jurez-vous votre acte?

— Non! M. Bayle s'est trompé sciemment, volontairement.

L'interrogatoire est terminé. Philippouet donne alors lecture d'une déclaration où, après avoir rappelé les tristes années de la guerre, il revient à son procès.

LES GRAVES MÉFAITS DE LA TEMPÊTE DANS LA RÉGION

De toutes parts on signale d'importants dégâts provoqués par l'ouragan qui s'est abattu sur la région dans la soirée de dimanche. Heureusement il n'y a eu que très peu d'accidents de personnes.

Des lundi matin, les services des P.T.T. se sont mis en mesure de rétablir les lignes télégraphiques et téléphoniques qui avaient beaucoup souffert. On est parvenu ainsi à rétablir quelques lignes téléphoniques avec Paris dont nous étions complètement isolés et les transmissions purent être faites sans trop de retard.

A ROUBAIX

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, la tempête de dimanche a causé d'innombrables dégâts dans la ville. On compte peu de maisons qui n'ont pas eu à souffrir du vent et, lundi matin, les chaussées étaient jonchées de débris de tuiles arrachées par la violence de la bourrasque.

On n'a fort heureusement aucune victime à déplorer, bien que, dans certains cas, des accidents aient fort bien pu se produire. Au cinéma «Sainte-Cécile», par exemple, des tuiles s'abattirent sur les terrasses de la salle de spectacle et le verre brisé tomba sur les fauteuils qui, fort heureusement, se trouvaient presque inoccupés en soirée. On dut néanmoins interrompre la représentation et, par mesure de prudence, on évacua une partie de la salle. Au cimetière, d'innombrables tombes furent renversées et au parc Barbière, plusieurs arbres furent brisés par le vent l'un d'eux tomba sur le «parapluie» qui fut quelque peu déformé.

De ci, de là, on signale des cheminées qui s'abattirent dans des vérandas, mais tout se borna à des dégâts purement matériels.

A WATTELOIS

Partout, dans les rues l'on voit les effets de la violente tempête qui s'est déchaînée dans la soirée de dimanche.

Au long du canal, face aux collines du Nord, l'un des gros arbres qui longent le chemin de halage a été cassé net en son milieu, et une partie est tombée au travers du chemin.

Au contour Sa ni Lévan, un poteau qui soutient les fils téléphoniques a été fortement secoué à sa base et il s'inclina fortement laissant prévoir sa chute au travers des supports des fils électriques du tramway.

A FLERS

La bourrasque si violente et si soudaine de dimanche soir, a marqué son passage comme partout ailleurs dans la région, par de nombreux dégâts où figurent surtout des chutes de cheminées, comme celle de l'école, de tuiles ou même de couvertures de zinc. Les transmissions téléphoniques souffrirent elles aussi et le courant électrique a été interrompu.

A CYSOING

Dans la région de Cysyng, déjà éprouvée par la tempête du mois dernier l'ouragan s'est déchaîné avec une particulière intensité sur les vastes plaines de Baisieux à Bouvines. Nombreuses sont les toitures lamentablement détrempées; nombreux aussi, les arbres et les poteaux téléphoniques que la rafale a couchés. Les transmissions par fil ont subi de graves perturbations.

A LILLE

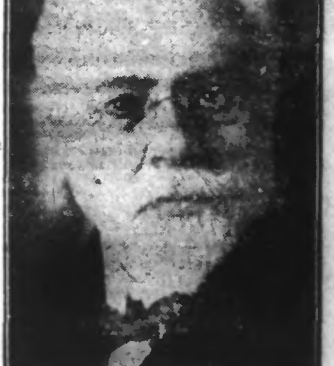
Les dégâts causés aux toitures sont nombreux mais on ne signale jusqu'à présent aucun accident de personne.

Au Jardin Vauban, dans le bois de la Dentie, des arbres ont été déracinés ou cassés. Dès lundi matin, des hûcherons et des ouvriers se sont mis à déblayer les chemins et les routes encombrés par les branches.

UN MUR RENVERSÉ A LA MADELEINE

A La Madeleine, rue Fontaine, une grande porte obstruant l'ancienne usine Crespel et qui doit peser plusieurs tonnes, s'est abattue sur la chaussée, entraînant avec elle un haut mur, cecl sur une vingtaine de mètres.

LA MÉDAILLE D'OR KELVIN



(Wide World photos.)
 La médaille d'or Kelvin, l'une des plus hautes distinctions scientifiques anglaises, vient d'être décernée à un grand physicien français, M. ANDRÉ BLONDEL, membre de l'Académie des sciences.

Cette médaille, fondée en mémoire de l'illustre physicien anglais William Thomson, est décernée habituellement à l'élite des physiciens anglais. Pour la première fois, elle est décernée à un Français. Le nouveau lauréat, inspecteur général des Ponts et Chaussées, est inventeur des radiophares et des radiogoniomètres qui ont facilité la navigation maritime et aérienne.

La mission Peugeot-Proust terminée son raid

Dakar, 13 janvier. — La mission Peugeot-Proust est parvenue au terme du raid Alger-Dakar après avoir parcouru huit mille kilomètres par étapes quotidiennes de 450 kilomètres. Cette performance, étant donné la composition du convoi, montre d'une façon définitive la possibilité d'une liaison facile entre l'Algérie et nos colonies de l'A.O.F.

PARIS-STRASBOURG EN 1 H. 47 EN AVION

Paris, 13 janvier. — Un appareil conduit par le pilote Burello, parti à 6 h. 40 du Bourget, a atterri à Strasbourg à 8 h. 27, effectuant ainsi en 1 h. 47 la liaison Paris-Strasbourg.